



# Elections Ontario

Communiqué de presse

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Les électeurs de l'Ontario se rendent aux urnes

TORONTO, 4 mai 2022 – Aujourd'hui, le directeur général des élections, Greg Essensa, a signé les décrets de convocation des électeurs pour la 43<sup>e</sup> élection générale de l'Ontario. Les électeurs de toute la province peuvent commencer à voter à compter de demain et jusqu'au jour du scrutin, le 2 juin.

Les citoyens canadiens résidant en Ontario qui seront âgés de 18 ans ou plus le jour du scrutin ont le droit de voter.

Afin d'accélérer et de faciliter le vote, les électeurs sont encouragés à vérifier, actualiser ou ajouter leurs coordonnées sur la liste des électeurs à l'adresse suivante : [inscriptionenligne.elections.on.ca](https://inscriptionenligne.elections.on.ca). Les cartes d'information de l'électeur seront envoyées à partir du 13 mai.

Il existe de nombreuses journées et options de vote pour laisser votre marque durant cette élection. Vous pouvez notamment voter par la poste, au bureau du directeur du scrutin et le jour du scrutin. Lors de cette élection, vous pourrez également voter dans n'importe quel bureau de vote par anticipation situé dans votre circonscription, pendant les 10 jours de vote par anticipation.

Les électeurs peuvent également télécharger la nouvelle application Élections Ontario pour obtenir des renseignements personnalisés et savoir quand, où et comment voter. Les personnes qui créent et relient leur compte à leur inscription électorale auront accès à une version balayable de leur carte d'information de l'électeur lorsqu'elles se rendront aux urnes.

Lorsque vous irez voter, vous verrez que nous avons mis en place des mesures fondées sur les meilleures informations du moment. Il peut s'agir notamment du port de masques, du maintien de la distanciation physique, de la mise à disposition de désinfectant pour les mains et de l'installation d'écrans en plexiglas.

Nous invitons tous les électeurs à voter car nous avons veillé à assurer la sécurité, la sûreté et l'efficacité des élections dans la province.



# Elections Ontario

## Citation

« Même si cette élection sera quelque peu différente en raison de la pandémie de COVID-19, nous sommes convaincus que nous pourrons assurer une élection sûre et sécuritaire, tant pour les électeurs que pour notre personnel. J'encourage les Ontariennes et les Ontariens à se prévaloir des nombreuses options de vote qui leur sont offertes et à choisir celle qui satisfait le mieux à leurs besoins. »

- Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario

## Dates importantes

- Du 4 au 27 mai – Soumettez votre demande de vote par correspondance avant 18 h (heure de l'Est), le 27 mai. Faites votre demande en ligne ou téléchargez un formulaire de demande à l'adresse [elections.on.ca](https://elections.on.ca). Des statistiques régulièrement actualisées sur le nombre de demandes reçues et le nombre de trousse de vote envoyées seront disponibles à l'adresse suivante : [elections.on.ca](https://elections.on.ca).
- Du 5 mai au 1<sup>er</sup> juin – Votez par bulletin de vote spécial au bureau local du directeur du scrutin jusqu'à 18 h (heure de l'Est), le 1<sup>er</sup> juin.
- 12 mai – Trouvez la liste complète des candidats qui se présentent dans votre circonscription électorale sur [elections.on.ca](https://elections.on.ca), après la clôture des candidatures à 14 h (heure de l'Est).
- Du 19 au 28 mai – Votez dans un bureau de vote par anticipation situé dans votre circonscription électorale, entre 10 h et 20 h (heure de l'Est).
- Du 21 au 27 mai – Votez au bureau de votre directeur du scrutin entre 10 h et 20 h (heure de l'Est).
- Du 21 mai au 2 juin – Utilisez la technologie d'aide au vote au bureau de votre directeur du scrutin.
- Du 1<sup>er</sup> au 2 juin – La période d'interdiction de la publicité électorale sera en vigueur du 1<sup>er</sup> au 2 juin.
- 2 juin – Les sondages électoraux qui n'ont pas été rendus publics auparavant ne peuvent pas être publiés entre 0 h 01 et 21 h (heure de l'Est).
- 2 juin – Votez le jour du scrutin, entre 9 h et 21 h (heure de l'Est).



# Elections Ontario

Élections Ontario est le bureau apolitique de l'Assemblée législative de l'Ontario dont la mission consiste à administrer les élections provinciales, les élections partielles et les référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur [elections.on.ca](http://elections.on.ca) ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

*Also available in English*

## **Renseignements**

Service des relations avec les médias d'Élections Ontario

[media@elections.on.ca](mailto:media@elections.on.ca)

1 866 252-2152